

VOS AVANTAGES ADHÉRENT

au réseau fédéral Sapeurs-pompiers de France

ETAPE 1 : Je récupère ma carte d'adhérent sur Mon Compte Extranet

- Lors de ma première connexion, je m'inscris.
- Je vérifie mes coordonnées, j'ajoute ma photo sur mon profil et je télécharge ma carte sur mon smartphone, ou je l'imprime.



ETAPE 2 : Je découvre mes avantages

1 LA DÉFENSE DE MES DROITS ET VALEURS



- **Mon cadre opérationnel amélioré** : la Fédération dialogue avec les autorités locales, nationales et européennes pour faire évoluer les textes législatifs et réglementaires : défense du volontariat, plateformes d'appels d'urgence 112, financement des services d'incendie et de secours, pactes capacitaires...
- **Mes intérêts entendus et défendus**, que je sois professionnel, volontaire ou PATS
- **Mon engagement reconnu (PFR, bonification retraite...)**
- **La relève assurée** : construction des référentiels et cadre réglementaire pour la formation des JSP
- **L'accès au dispositif Terroirs engagés** pour les sapeurs-pompiers volontaires entrepreneurs (artisans, agriculteurs, producteurs, commerçants, professions libérales...).



2 MA PROTECTION

JURIDIQUE

- **Conseils du service juridique**
- **Consultation juridique** pour tout litige individuel lié à l'activité SP ou à celle du réseau associatif.



- ▶ **ASSURANCE ASSOCIATIVE (CFA)**
Socle commun inclus dans votre adhésion fédérale et options souscrites par votre département.



- ▶ **PREVENTION**
Actions d'information et de prévention santé de notre mutuelle.

3 MES PROGRAMMES SOLIDAIRES



- **Dispositif « Solidarités Pompiers de France »**
En cas de difficulté ou situation d'urgence, en complément de l'action de mon amicale et mon Union.



- **Opération POMPY®** permettant d'équiper les VSAV de peluches Pompy® pour aider à la prise en charge d'enfants victimes d'accidents

4 MES AVANTAGES PRIVILÈGES

DES PARTENAIRES NATIONAUX :



Offre de bienvenue sur votre assurance auto, moto ou habitation.



Facilitation dans le recrutement de SPV comme agents gaziers / de JSP en alternance.



Bénéficiez d'offres bancaires privilégiées pour vos projets.

DU PROGRAMME PRIVILÈGES



5 JE PARTICIPE

- **Aux championnats nationaux** : compétitions sportives, Challenge SR/SSUAP, calendriers, écussons...
- **Aux événements nationaux, régionaux et départementaux** (Congrès, SINAPSS, assemblées générales...)
- **En ligne, en réagissant et proposant du contenu** sur nos sites et réseaux sociaux.

6 JE PARTAGE MON EXPERTISE

- **En tant qu'animateur JSP, formateur secourisme, organisateur d'événements du réseau associatif...**
- **En tant qu'élu du réseau associatif** (amicale, Union) ou pour contribuer aux commissions statutaires, spécialisées ou groupes de travail.
- **En agissant pour la prévention des risques** et pour faire de chaque citoyen un acteur de sa propre sécurité (comportements qui sauvent, accidents domestiques...)

ETAPE 3 : J'utilise les services de ma Fédération

- Je télécharge mon appli **La Caserne**
- Je consulte **pompiers.fr** et mon **extranet** : actualités, événements, documents, avantages...
- Je suis les réseaux sociaux **@PompiersFR**



- Je m'informe en m'abonnant à **Soldats du Feu** ou à l'**ASP'MAG**
- Je m'équipe à la Boutique officielle sur **www.laboutiqueofficiellepompiers.fr**



PAS ENCORE ADHÉRENT ?

Rapprochez-vous de votre président d'amicale ou de votre union départementale de sapeurs-pompiers.